

Deux exercices d'évacuation pour incendie par année scolaire : 1^{er} fait le 24/09/2024.

Objectifs des exos : créer des automatismes chez le personnel et les élèves en fonction du signal entendu :

a) coups de sifflets : fuir,

b) avertisseur sonore à gaz : rejoindre les zones de confinement sans attendre l'enseignante, fermer les volets ou les rideaux, éteindre la lumière, fermer la porte à clé, s'éloigner des ouvertures, être silencieux.

c) alarme incendie identique à celle des lieux publics : rejoindre le point de rassemblement le plus proche.

Un plan affiché dans chaque bâtiment indique les zones de confinement, les chemins à suivre en cas de fuite et les points de rassemblement.

4-Révision du règlement intérieur – pHARe

Annexe 1 – Le règlement intérieur sera collé dans les cahiers de liaison des aînés et signé par les parents. Des articles ont été modifiés.

Suite à un problème rencontré avec un élève, les familles des CE1, CE2, CM1 et CM2 vont devoir compléter un papier indiquant aux enseignantes si leurs enfants sont susceptibles de venir seuls à l'école.

Une action de prévention a été menée avec tous les élèves de l'école dans le cadre de la lutte contre le harcèlement.

Voici le déroulement de la matinée du 2 juillet 2024 nommée « Bien vivre ensemble » :

> flash mob pour commencer la matinée : danse des pingouins avec les maternelles/CP comme animateurs

> 12 élèves par groupe multi-âges, 2 élèves responsables par groupe (1 CE et 1 CM)

> roulement chaque ½ heure sur les ateliers organisés :

- fresque collective, accepter la présence du voisin et compléter le dessin d'un camarade

- jeu des pingouins sur la banquise : s'organiser pour tenir dans le moins de cerceaux possibles, accepter le contact physique des uns avec les autres.

- « Ceux qui comme moi aime » pour se rendre compte qu'on est tous différents, nous n'avons pas tous les mêmes goûts mais on est souvent comme une autre personne au moins.

> Flash mob pour clôturer la matinée : danse des Jeux Olympiques (CE comme animateurs).

5-Charte de la laïcité et charte de l'utilisateur du matériel informatique

Annexes 2 et 3 – elles resteront consultables toute l'année sur l'onglet « école » du site de la mairie : www.mairie-degre.fr

6-Projets et sorties pédagogiques

Annexe 4.

Les séances de natation passant au nombre de deux par semaine, nous risquons de rencontrer des difficultés à trouver des parents accompagnateurs disponibles. Sans eux, les séances ne pourront pas être maintenues. Il est encore temps de se faire connaître auprès des enseignantes pour passer l'agrément.

7-Entretien et travaux

L'équipe enseignante remercie les élus pour les différents travaux réalisés cet été et depuis la rentrée : peinture du préau, installation d'un nouveau portillon avec ouverture à distance qui fonctionne, amélioration du WIFI à l'école, entre autres.

En cas de panne de l'ouverture à distance du portillon entre 7h30 et 8h50 puis entre 16h30 et 18h30, composer le numéro de téléphone de la garderie : 02-43-27-24-22.

Demande :

- Remplacer les vitres des boîtiers d'alarme pour l'incendie par des plaques en plexiglass. Cela afin d'éviter de les casser ou d'avoir à utiliser un tournevis lors des exercices d'évacuation.
- Installer les rideaux aux normes anti-feu à la porte des classes de CM, de CE et du hall de la classe des GS-CP.
- Rétablir la liaison téléphonique interne et externe de la classe des PS-MS.
- Détartrer la fontaine de la classe des PS-MS.
- Vérifier ce qui gêne la bonne ouverture de la porte qui sépare le hall et la classe des GS-CP. Elle accroche en haut et le carreau pourrait tomber sur les enfants à chaque utilisation.
- Régler l'ouverture de la porte principale de la classe des CE car elle laisse passer de l'air.
- Remonter le chauffage de la classe des CE pour ne plus avoir froid à partir de 10h.
- Changer l'éclairage dans le cagibi entre les classes CM et GS-CP pour qu'il soit plus puissant.
- Installer un tableau d'affichage en liège plus grand dans le bureau (longueur 1m 10 cmx hauteur 60 cm) pour éviter d'abîmer la peinture récente.
- Réparer ou changer le téléphone du bureau (grésillements intempestifs).

8-Remarques des parents d'élèves portées par les représentantes

Parking de l'école :

Serait-il possible que les places soient délimitées par des lignes continues ? Les marquages actuels ne sont pas assez visibles. (2 mots)

Réponse : Le marquage au sol n'est pas encore possible, il faut attendre au moins 1 an avant de pouvoir le faire suite aux travaux effectués sur celui-ci.

Garderie :

- Il manque une cuvette au siège des toilettes et le robinet ne permet pas de remplir les gourdes facilement (beaucoup d'eau gaspillée). (1 mot)

La mairie va regarder pour la cuvette et les enfants peuvent demander à remplir leur gourde dans la lingerie pendant la garderie.

- Serait-il possible de trouver des bénévoles pour les devoirs des enfants restant à la garderie le soir ? (1 mot)

Il est difficile de faire intervenir des bénévoles notamment en termes de gestion et d'autorisations.

Le parent demandeur peut se manifester auprès de la mairie s'il a des bénévoles à suggérer et s'il est prêt à gérer ceux-ci.

Cantine :

- Pour les classes de CE1 à CM2, pourquoi les élèves ne peuvent pas laisser leurs serviettes à la cantine ? Sachant qu'il est stipulé sur la fiche d'information de la cantine que chaque élève doit avoir sa serviette. (1 mot)

Une panier va être mise à disposition des élèves souhaitant laisser leur serviette.

- Serait-il possible qu'il y ait une vigilance sur le pointage des enfants qui mangent à la cantine ? Erreurs récurrentes depuis plusieurs années sur les facturations (plusieurs familles concernées). (1 mot)

Un rappel sera fait auprès du personnel présent à la cantine.

- Des repas parfois un peu plus « simple ». (1 mot)

Qu'entendez-vous par un peu plus simple ? Pouvez-vous nous apporter des précisions pour cette question.

Les menus de la cantine doivent respecter un certain nombre de critères notamment : menu végétarien 1 fois par semaine, des produits locaux, des plats faits maison et des produits bio ...

- A cause de certains élèves perturbateurs, il semblerait que tous les élèves soient restreints/privés de récréation après le repas. Serait-il possible d'avoir des explications à ce sujet ? (4 mots)

Les élèves ont toujours une récréation de 13h20 à 13h30.

Une attention va être apportée sur les éléments perturbateurs, notamment en recopiant le règlement intérieur de la cantine en cas de débordement. Les parents devront signer le document afin d'avoir connaissance du comportement inadapté de l'élève à la cantine.

Divers :

Pensez-vous installer une boîte aux lettres papillons ? (Association les papillons) (1 mot)

Afin de disposer de cette boîte aux lettres il faut un référent en lien avec l'association et la municipalité.

Si un parent est volontaire merci de se faire connaître à la mairie.

Dates des prochains conseils d'école : mardi 11 mars à 18 h et mardi 24 juin à 18 h.

M. Lemaire
Présidente de séance

C. Lebaudy et T. Charpentier
Secrétaires de séance